

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu sommaire de la Séance du 27 avril 2022 à 20h30

Etaient présents : MM, CREPIN Alexandre, LACHAT Jean-François, MAREY Daniel, MARTAUX Michel, MOUGENOT Alexandre, MUHLEMATTER Michaël, PHEULPIN Sébastien, RUFER Pierre, TRAMUSET Jean-Pierre.

Absents excusés : PRETOT Marie-Sophie (donne pouvoir à MUHLEMATTER Michaël), RIGOULOT Régis (donne pouvoir à LACHAT Jean-François)

Absents : /

Secrétaire de séance : PHEULPIN Sébastien

28/2022 TRAVAUX BÂTIMENT DE LA POSTE – CHOIX DES ENTREPRISES

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal les devis concernant les travaux du bâtiment de l'Agence Postale Communale.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **ACCEPTE** les devis suivants :
 - **EURL Romain GRANDJEAN** pour un montant de 11 444.00 € HT soit 12 588.40 € TTC
 - **SARL HENRY** pour un montant de 11 990.00 € HT soit 12 649.45 € TTC
 - **SARL RICHER ELEC** pour un montant de 6 100.00 € HT soit 7 320.00 € TTC
 - **EGAPP 70** pour un montant de 9 654.65 € HT soit 11 585.58 € TTC
 - **ENERGIES DOUBS CONFORT** pour un montant de 2 800.94 € HT soit 3 361.13 € TTC
- **ACCEPTE** le projet global des travaux pour un montant total de 41 989.59 € HT soit 47 504.56 € TTC
- **AUTORISE** le Maire à signer les présents devis et à en assurer l'exécution financière.

VOTE : 11 POUR : 11 CONTRE : 0

29/2022 CONVENTION AIIS-INTERM'AIDE

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal la convention 2022 de l'Association AIIS-INTERM'AIDE afin de pouvoir réaliser les travaux de rénovation des fontaines du village.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

AUTORISE le Maire à signer la convention avec l'Association AIIS-INTERM'AIDE et s'engage à payer une adhésion annuelle de 200.00 €.

VOTE : 11 POUR : 11 CONTRE : 0

QUESTIONS DIVERSES

Commande des n° de rues du Lotissement de la Vignotte + panneau rue